

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée de Somme-Vesle - BTS - Agricole - Agronomie et cultures durables

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée de Somme-Vesle - BTS - Agricole - Agronomie et cultures durables (6111)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 8%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 31%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée de Somme-Vesle - BTS - Agricole - Agronomie et cultures durables (6111)	Jury par défaut	Autres candidats	13	118	91	91	5
		Bacheliers professionnels toutes séries	6	43	41	41	4

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée de Somme-Vesle - BTS - Agricole - Agronomie et cultures durables (6111)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	25	20	20	0	0 %
			Masculin	93	71	71	5	100 %
			Total	118	91	91	5	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	7	7	7	0	0 %
			Masculin	36	34	34	4	100 %
			Total	43	41	41	4	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée de Somme-Vesle - BTS - Agricole - Agronomie et cultures durables (6111)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	15	12	12	0	
				AB	9	8	8	0	
				B	10	9	9	0	
				Total	34	29	29	0	
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	27	23	23	5	100 %
				AB	24	24	24	0	0 %
				B	13	13	13	0	0 %
				TB	2	2	2	0	0 %
				Total	66	62	62	5	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	16	0	0	0	
				AB	2	0	0	0	
				Total	18	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	3	2	2	0	0 %
				Sans mention	13	13	13	1	25 %
				AB	15	15	15	2	50 %
				B	10	9	9	0	0 %
				TB	2	2	2	1	25 %
				Total	43	41	41	4	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée de Somme-Vesle - BTS - Agricole - Agronomie et cultures durables (6111)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	89	85	85	5	100 %
			En réorientation	10	5	5	0	0 %
			Non scolarisés	6	1	1	0	0 %
			Scolarité étrangère	13	0	0	0	0 %
			Total	118	91	91	5	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	42	40	40	4	100 %
			En réorientation	1	1	1	0	0 %
			Total	43	41	41	4	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée de Somme-Vesle - BTS - Agricole - Agronomie et cultures durables (6111)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	62	60	60	5
			Autres doublettes	2	1	1	0
		Baccalauréat Professionnel	Conduite et gestion de l'entreprise agricole	30	28	28	3
			Autres spécialités	13	13	13	1

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée de Somme-Vesle - BTS - Agricole - Agronomie et cultures durables (6111)	Jury par défaut	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	96,9 %	98,4 %	98,4 %	100 %
		Autres doublettes	3,1 %	1,6 %	1,6 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Spécialité significative	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée de Somme-Vesle - BTS - Agricole - Agronomie et cultures durables (6111)	Jury par défaut	Conduite et gestion de l'entreprise agricole	69,8 %	68,3 %	68,3 %	75 %
		Autres spécialités	30,2 %	31,7 %	31,7 %	25 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Moyenne des bulletins de première et terminale	Matières prépondérantes : Agronomie, SVT, Biologie, gestion, économie	Essentiel
	Progression	Évolution des moyennes sur le cycle	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité rédactionnelle	Appréciations des bulletins	Important
	Méthode de travail	Appréciation de la "Fiche Avenir"	Très important
Savoir-être	Implication, Capacité à s'investir	Appréciations de la "Fiche Avenir"	Très important
	Autonomie dans le travail	Appréciations de la "Fiche AVENIR"	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, cohérence du parcours	Projet de formation motivé + CV éventuel	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen	Appréciation de la Fiche AVENIR + Activités et Centres d'intérêts	Complémentaire
	Cordées de la Réussite	Encordé ou encordeur	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Biologie/Ecologie (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)

Série STAV

- Gestion des ressources et alimentation (EDS)
- Technologie (EDS)
- Territoires et société (EDS)
- Territoires et technologie (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Le projet professionnel et la motivation de l'étudiant est un critère essentiel dans notre classement, tout comme les résultats obtenus et la progression dans les matières scientifiques et techniques.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

L'ensemble des diverses activités d'engagement des lycéens dont le "parcours cordée de la réussite" permet d'apprécier l'apprenant quant à son implication, au delà de sa formation d'origine.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Sont pris en compte les résultats, le projet professionnel et la motivation de l'apprenant ainsi que le parcours et la formation.

Le classement est réparti de la manière suivante:

50% de candidats issus d'un Baccalauréat professionnel en lien avec nos formations Post-Bac

50% de candidats issus d'un Baccalauréat technologique / Baccalauréat général avec des EDS spécifiques tels que: SVT, Physique-chimie, Mathématiques, Biologie-écologie, Gestion des ressources et alimentation, territoires et société.

Dans un premier temps chaque candidature a été examinée par la commission d'examens des vœux (enseignants techniques et scientifiques, directrice de l'EPLEFPA et directeur-adjoint de l'EPLEFPA). Dans un deuxième temps les candidatures ont été classées en fonction de critères précis et définis par les membres.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Bien se renseigner sur les contenus précis de la formation et les attendus. Faire preuve d'intérêt pour l'agronomie et les sciences et savoir expliquer dans quel but, s'intéresser aux débouchés avec précision.

Signature :

Alexandra DE LE VALLEE,
Chef d'établissement de l'établissement Lycée de
Somme-Vesle